

la Victoire à 3 p. 100 en obligations de l'emprunt de conversion à 4½ p. 100. Non seulement ils les ont priés de le faire: ils les ont payés pour ce faire. Ils ont payé quiconque a converti ses obligations de mille dollars pour accepter \$45 d'intérêt par année au lieu de \$30. Peu leur importait à l'époque que nos taux d'intérêt ne soient point au niveau de ceux des autres pays du monde, qu'ils pèsent lourdement sur notre économie, qu'ils accentuent le déficit de notre balance des paiements, qu'ils plongent notre économie dans le marasme. Ce qui comptait, c'est que le ministre dirige la plus importante transaction financière jamais réalisée au Canada.

Le ministre n'a cessé de réclamer plus d'argent. Pour combler ses déficits, il a dû continuer à emprunter de plus en plus, ce qui a fait tendre les taux d'intérêt vers la hausse. Il n'y a eu allègement des taux d'intérêt qu'au début de l'an dernier, lorsque la population a appris que le ministre des Finances allait présenter un budget excédentaire. En outre, le ministre a mis au point des trucs pour favoriser les amis riches du gouvernement. Le gouvernement a trouvé moyen de leur faire avoir un intérêt accru au chapitre de l'imposition.

L'hon. M. Fleming: C'est faux.

M. McMillan: Qu'il y ait déficit ou excédent, il s'occupe quand même de ces gens. Lorsqu'il a pris le pouvoir en 1957, le taux d'intérêt moyen sur notre dette s'établissait à 2.98 p. 100, soit un peu moins de 3 p. 100. Au cours de l'emprunt de conversion, le ministre et le premier ministre ont tenté d'amener autant de gens que possible à augmenter cette somme de moitié, à échanger autant d'obligations de la victoire que possible à 3 p. 100, contre des obligations de conversion à 4½ p. 100. Lors des emprunts subséquents, le ministre a payé des taux d'intérêt encore plus élevés, comme je l'ai déjà dit, et l'ensemble des versements en intérêt sur notre dette a augmenté d'environ la moitié. Je suppose que le ministre et le premier ministre ont atteint leur but et leur objectif. Maintenant, c'est le repentir du moribond.

A la fin de l'année financière, les charges supplémentaires de la dette imposées aux contribuables canadiens depuis quatre ans, y compris celles de cette année, atteindront le chiffre de 800 millions de dollars. Ce montant comprend surtout des intérêts. La première fois que j'ai eu ou que d'autres Canadiens ont eu une indication que le ministre avait changé d'idée à propos des taux d'intérêt, ce fut le 14 juin dernier lorsqu'il a été question de la démission de M. Coyne. Je dirai que le premier ministre et le ministre des Finances ont ouvert l'écluse aux intérêts élevés sur notre dette nationale. Ils cherchent

[M. McMillan.]

maintenant à camoufler tout cela par un écran de fumée. Des têtes doivent tomber; ainsi donc M. Coyne, le gouverneur de la Banque du Canada, y laisse la sienne. Il est fort possible qu'avant longtemps on le tienne responsable de l'emprunt de conversion.

Le fait de congédier le gouverneur et de produire un écran de fumée ne pourra jamais cacher les dommages que le ministre lui-même a causés. Une bonne partie de notre dette est constituée d'obligations non rachetables par anticipation et portant un intérêt élevé. S'il était possible d'emprunter demain à 3 p. 100, le gouvernement ne pourrait rien faire en ce qui concerne ces obligations, car elles ne sont pas rachetables par anticipation. En conséquence, nous ne pourrions pas réduire nos intérêts sur ces obligations.

L'ancien gouvernement et un bon nombre d'anciens gouvernements, je crois, ont vendu des obligations rachetables par anticipation de sorte que lorsque l'intérêt était faible, ces obligations pouvaient être rachetées et émises de nouveau à un taux d'intérêt plus faible. J'ai toujours soutenu que le gouvernement actuel est prisonnier des erreurs qu'il a commises à l'occasion de l'emprunt de conversion. J'ai prêté à la Chambre que le gouvernement ne pourrait jamais s'en tirer, et il ne s'en tirera jamais. J'ai dit qu'il irait à l'aveuglette, et c'est ce qu'il a fait. J'ai prêté qu'il rejeterait le blâme sur un autre, et c'est ce qu'il a fait. Au point de vue des impôts, le gouvernement a imposé à notre pays un fardeau que toute une génération devra porter.

Il est intéressant de songer à tous les projets d'immobilisations qu'on aurait pu entreprendre avec ces 800 millions de dollars d'intérêts additionnels. Par exemple, cette somme d'argent aurait suffi pour construire deux canaux sur la voie maritime du Saint-Laurent ou cinq canaux comme celui de Welland, si l'on fait le calcul d'après ce qu'il a coûté à l'époque où il a été construit. Si la somme avait été affectée à de grands travaux, la population aurait bénéficié d'emplois et aurait obtenu quelque chose de concret, au lieu d'avoir comme perspective un impôt sur le revenu qui ne cesse d'augmenter. Passe encore si ces 800 millions pouvaient se payer une fois pour toutes, mais tel n'est pas le cas. La somme va engendrer d'autres dettes. Cette année, comme auparavant, le gouvernement ne recueillera pas assez d'argent pour payer les intérêts sur ces 800 millions, c'est dire que nous continuerons comme par le passé à payer de l'intérêt sur l'intérêt.

En parlant du budget, le ministre des Finances répond souvent à nos critiques en nous accusant de toujours chanter la même